

Termes De Référence Pour la mise à jour de la stratégie de communication du CCM

1. Contexte et Justification

Le modèle du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme dont la mission principale est de mobiliser, gérer et distribuer des fonds dédiés à la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, s'appuie sur la collaboration des CCM (Country Coordinating Mechanism ou Mécanismes de Coordination Nationale) qui sont mis en place par les pays bénéficiaires dont la fonction essentielle est de coordonner la préparation des demandes de financement pays au Fonds mondial, identifier un Récipiendaire Principal (ou plus) pour gérer et mettre en œuvre la (ou les) subvention(s) une fois, validée(s) par le FM et assurer le suivi stratégique de cette mise en œuvre.

Se basant sur une approche globale qui est alignée aux directives du Fonds mondial et aux principes des droits de l'Homme, le CCM Tunisie a pu développer au cours de ces années une stratégie de communication qui est mise à jour chaque trois ans afin de garantir la transparence, l'inclusivité et une appropriation nationale des programmes soutenus par le Fonds mondial. Le CCM veille à ce que les informations soient partagées de manière régulière, en temps opportun et accessible entre les membres, les groupes constitutifs, les parties prenantes nationales dont le PNLS et le Fonds mondial.

Au regard de l'évolution du contexte, notamment la digitalisation accrue, la nécessité de renforcer la participation communautaire et la transparence, le CCM se propose de procéder à une mise à jour de sa stratégie de communication afin d'assurer son alignement au mieux avec les nouvelles réalités et les exigences du Fonds mondial.

2. Objectifs de la Consultation

Objectif principal : Mettre à jour la stratégie de communication du CCM, en cohérence avec les nouvelles orientations du Fonds mondial, pour renforcer l'efficacité et la visibilité du CCM.

Objectifs spécifiques :

- Analyser la stratégie de communication existante du CCM et ses résultats.
- Identifier les lacunes, défis et opportunités en matière de communication.
- Actualiser cette stratégie en intégrant les meilleures pratiques, notamment en digital, participation communautaire, et gestion de crise.
- Définir un plan d'action opérationnel, avec des activités, responsabilités et indicateurs de suivi précis.
- Proposer des outils et mécanismes pour une communication continue, inclusive et adaptée à tous les publics cibles.

4. principales tâches du (de la) consultant(e)

- Analyse sommaire du cadre institutionnel et opérationnel (interne et externe) du CCM afin d'identifier tous les intervenants et leurs rôles ;
- Revue documentaire approfondie des stratégies de communication antérieures, des rapports d'évaluation, et des matériaux existants.
- Analyse SWOT de la communication actuelle.
- Consultations avec les parties prenantes clés : membres du CCM, partenaires techniques et financiers, communautés.
- Organiser des focus groupes participatifs avec les concernés pour la co-création de la nouvelle version de stratégie de communication.
- Développement et validation de la stratégie et du plan d'action.
- Présentation des livrables au Bureau /Secrétariat du CCM.

5. Profil du Consultant / Cabinet

- Expertise avérée en communication stratégique dans le secteur de la santé, du développement ou des programmes financés par le Fonds mondial.
- Connaissance approfondie du contexte national et des exigences du Fonds mondial.

- Expérience confirmée dans la gestion de projets similaires, notamment en communication numérique, gestion de crise et participation communautaire.
- Capacité à mobiliser et animer des ateliers participatifs.
- Excellentes compétences rédactionnelles, analytiques et de facilitation.

6. Méthodologie

- Analyse documentaire et évaluation des stratégies passées.
- Approche participative intégrant des rencontres et des consultations à distance ou en présentiel.
- Utilisation d'outils numériques pour la collecte de données et la validation.
- Élaboration de matrices SWOT, cartographies des parties prenantes, et matrices de suivi.

7. Durée de la mission

La durée de cette consultation est fixée à 15 jours effectifs, avec une extension possible jusqu'à 30 jours.

8. Résultats/livrables attendus

Au terme de cette consultation, le(a) consultant(e) devra soumettre au CCM :

- Un Rapport d'analyse de la stratégie existante, avec recommandations.
- Une Stratégie de communication actualisée, conforme aux exigences du Fonds mondial.
- Un plan d'action détaillé (court, moyen et long terme).
- Des Outils de communication spécifiques (ex : kit de communication, plan de formation, etc.).
- Des Recommandations pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.
- Une Présentation finale pour validation

9. Critères de Sélection

- Les candidat(e)s seront évalué(e)s au regard des procédures du CCM (manuel des procédures) et sur la base de leur qualification et expérience.
- Le comité de sélection examinera les soumissions et leur éligibilité sur la base des termes de référence. Les offres financières des soumissions acceptées techniquement seront également examinées.
- L'offre la mieux disante sera acceptée et le/e soumissionnaire sera informé/e.

10. Rémunération et délais de paiement

- Le budget pour la mise à jour de la stratégie de communication du CCM est déjà précisé dans la subvention du CCM : TUN-CFUND-2048 de 2026.
- Les honoraires de la consultation sont fixés par le Budget du CCM et sont d'un montant global Brut équivalent à 6750 DT DNT (six mille sept cent cinquante dinars tunisiens).
- Ledit montant sera soumis à une retenue à la source, selon la réglementation en vigueur.
- Le paiement des honoraires se fera après la remise de la version finale de la mise à jour de la stratégie de communication du CCM.

11. Mode de soumission

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier comprenant :

- Un curriculum vitae (actualisé) du consultant ou du team leader (s'il s'agit d'une boîte de consulting) démontrant clairement que le candidat remplit les critères requis (attestations de service fait ou toutes autres références en lien avec l'exécution de contrats similaires).
- Une lettre de motivation
- Une note méthodologique comportant un plan de travail et une description sommaire de la méthodologie.

Ces dossiers sont reçus par courrier électronique à l'adresse : ccm.tunisie@ccmtunisie.org.tn , avec la mention en objet : « **candidature pour la mise à jour de la stratégie de communication du CCM** »

Date limite d'acceptation des candidatures : le **15 juin 2026 à minuit**.

Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.

Seul(e) le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).